



Cas de Covid-19 en entreprise :

La MSA complète et met à jour les consignes de sécurité et gestes barrières pour travailler en sécurité

Bobigny, 25 juin 2020

La MSA continue de se mobiliser sur les aspects de santé et sécurité au travail et accompagne les salariés et exploitants agricoles pour leur permettre de travailler en se protégeant et en protégeant leur entourage.

Les médecins du travail et les préventeurs risques professionnels ont complété les fiches consignes de sécurité en précisant les mesures sanitaires à respecter en cas de Covid-19 en entreprise :

- [Consignes sanitaires – Cas de Covid-19 en entreprise](#)

La MSA conseille aux entreprises de mettre en place un ou plusieurs référents Covid-19 qui peuvent rapidement identifier les personnes en contact avec des cas suspects et repérer les chaînes de transmission.

Pour faciliter l'action de ces référents et les accompagner dans la prise en charge des cas suspects, la MSA met à disposition une vidéo e-learning qui leur permet d'améliorer leurs connaissances.

- [Vidéo e-learning pour les référents Covid-19 en entreprise](#)

L'ensemble des fiches et des vidéos sur les aspects de santé et sécurité au travail sont en ligne sur le site : ssa.msa.fr.